

# ÉVALUATION ENTRETIEN :

## Stop aux mauvaises pratiques !

Lors des entretiens annuels, plusieurs salariés du site se sont vu reprocher des “écarts” justifiant une dégradation de leur évaluation de performance.

Pourtant, aucun de ces faits n’avait été formalisé auparavant : ni dans les BDI, ni dans des écrits de suivi, ni même lors d’échanges réguliers.

Ces remarques sont apparues soudainement, sans alerte préalable, uniquement lors de l’entretien d’évaluation.

Face à l’incompréhension, certains salariés ont utilisé leur droit de recours.

Les salariés concernés ont demandé des explications concrètes et étayées.

Après examen des dossiers, le maintien de la notation initiale est, dans la plupart des cas, maintenue sans fournir d’éléments nouveaux.

Le résultat est sans appel :

- Des salariés profondément déçus, non convaincus des faits qui leur sont reprochés
- Une méthode brutale, contre-productive et démotivante

### **La CFE-CGC dit STOP et dénonce fermement cette pratique injuste !**

Nous exigeons de la direction :

- Une justification écrite et précise sur les écarts mentionnés
- L’élaboration d’un plan de progrès afin de traiter les compétences techniques et/ou comportementales en écarts
- Le respect du dialogue et du principe de progressivité dans le suivi de la performance
- Que toute remarque impactant l’évaluation soit clairement mentionnée en amont, notamment dans les BDI. Si cette condition n’est pas respectée, elle ne peut être prise en compte dans les résultats de l’évaluation.

La **CFE-CGC** est engagée pour l’équité, la transparence, et le respect des salariés.



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

